

**GRAMMAIRE : QUELLES
REPRÉSENTATIONS, QUELLES
DÉFINITIONS, QUELLES RÉFÉRENCES ? 2**

OBJECTIFS DE LA SÉANCE

Prendre conscience de la **polysémie** du terme GRAMMAIRE

Découvrir les types de **manuel de grammaire**

GRAMMAIRE : UN TERME POLYSÉMIQUE

Cuq J.-P. (dir.) (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris : CLE International/Asdifle.

Galisson R. & Coste D. (dir.) (1976), *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris : Hachette.

GRAMMAIRE : UN TERME POLYSÉMIQUE

Activité 2.1

GRAMMAIRE : UN TERME POLYSÉMIQUE

Mise en commun

Coste, Galisson, 1976	Cuq, 2003	Besse, Porquier, 1991
1	2 en partie	2
2	2 en partie	2
3	3	3
4	2	2
5	3	3
6	1, 4	1

GRAMMAIRE : UN TERME POLYSÉMIQUE

Mise en commun

Trois grandes familles de sens :

- langue intériorisée, connaissances intériorisées (langue première et langues acquises/apprises ensuite)
- théories, points de vue sur la / les langues et leur fonctionnement
- explicitation des règles de fonctionnement de la langue, prescriptions de ces règles et normes

GRAMMAIRE : UN TERME POLYSÉMIQUE

Besse H., Porquier R. (1991), *Grammaires et didactique des langues*, [1984], Paris : Crédif/Didier.

GRAMMAIRE : UN TERME POLYSÉMIQUE

À vous, réalisez le point 2 de l'activité 2 !

GRAMMAIRE : UN TERME POLYSÉMIQUE

Mise en commun

Acceptions	Illustrations
un certain fonctionnement interne caractéristique d'une langue donnée = la base même de ce que les linguistes cherchent à décrire = le système intériorisé par le locuteur-auditeur d'une langue lui permettant de produire et de comprendre les phrases de cette langue	En parlant ou en écrivant, on n'est généralement pas conscient de la grammaire qu'on utilise. L'enfant qui commence à parler utilise une grammaire en partie différente de celle de l'adulte. Quand il rentre à l'école primaire, l'enfant connaît déjà sa grammaire. Toute langue, tout dialecte a une grammaire.
l'explicitation plus ou moins méthodique de ce fonctionnement = la description du fonctionnement général d'une langue = la description de la morphologie et de la syntaxe d'une langue = l'ensemble des prescriptions normatives	Dans ce cours de langue, on ne fait pas de grammaire. La grammaire est indispensable pour acquérir une bonne orthographe et pour s'exprimer correctement. Dans certains pays on n'enseigne la grammaire qu'au niveau universitaire.
la méthode d'explicitation suivie = la discipline étudiant les règles de fonctionnement ou d'évolution d'une langue = la discipline décrivant les principes d'organisation de la langue = le système formel construit par le linguiste	Très critiquée, la grammaire traditionnelle reste à la base des cours de langue les plus récents. La grammaire générative et transformationnelle peut être considérée comme un prolongement de la grammaire structurale. Il y a des ressemblances entre la grammaire indienne ancienne et la grammaire structurale.

LA GRAMMAIRE EN CLASSE DE LANGUE

- Objectif de l'enseignement du français aux allophones : amener les apprenants à intérioriser le fonctionnement interne ou les “propriétés intrinsèques d'une langue comme instrument de communication”(Riegel, Pellat et Rioul, 2021, p.22) (sens 1)
- Description normative et prescriptive du fonctionnement interne de la langue (sens 2)
- Inscription de la description de l’“ensemble de régularités qui président à la construction, à l'usage et à l'interprétation des énoncés” (Riegel, Pellat et Rioul, 2021, p. 22), dans au moins une théorie linguistique (sens 3)

LA GRAMMAIRE EN CLASSE DE LANGUE

« Apprendre la grammaire d'une L2 c'est tenter de maîtriser un certain type de description pour arriver à une intériorisation susceptible de faciliter un usage approprié de la langue cible. » (Germain & Séguin, 1998, p. 33)

LES MANUELS DE GRAMMAIRE

Le manuel de grammaire « le plus souvent, traite des constantes d'une langue donnée (première acception), pour en proposer une description systématique (deuxième acception), en s'appuyant sur une théorie grammaticale attestée, en particulier dans la terminologie choisie (troisième acception). » (Besse & Porquier, 1991 : 11)

LES MANUELS DE GRAMMAIRE

« Une grammaire contient (au moins) :

a) une catégorisation des unités ;

b) des exemples ;

c) des règles plus ou moins explicites, pour construire des énoncés (les exemples, choisis, peuvent en tenir lieu). » (Auroux, 1992 : 29-30)

BIBLIOGRAPHIE

AUROUX S. (2004), *La philosophie du langage*, Paris : PUF.

BESSE H. & PORQUIER R. (1991) [1984], *Grammaires et didactique des langues*, Paris : Crédif/Hatier.

CUQ J.-P. (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris : Adisfle/CLE International.

GALISSON R, & COSTE D. (1976), *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris : Hachette.

GERMAIN C. & SÉGUIN H. (1998), *Le point sur la grammaire*, Paris : CLE International.

SIOUFFI G., VAN RAEMDONCK D. (2017), *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Paris : Bréal.